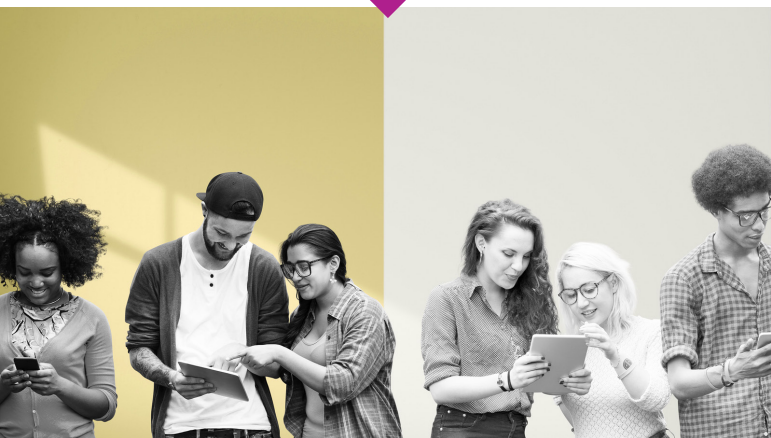


# PRÉORIENTATION



## Vos interlocuteurs :

**Accueil :** 05 53 62 23 24

### Formateurs :

Pascal EVRARD  
Valérie GIBAUD  
Michel MRDJENOVIC

pascal.evrard@epd-clairvivre.org  
valerie.gibaud@epd-clairvivre.org  
michel.mrdjenovic@epd-clairvivre.org



**Durée :** jusqu'à 12 semaines

**Stages en entreprise(s) :** en fonction des besoins

Parcours individualisé

## Les objectifs :

La Préorientation est un outil à usage des Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), leur permettant de les éclairer dans leur décision d'orientation.

Détentrices d'un bilan transmis en fin de séjour, la CDAPH se trouve ainsi éclairée pour la suite des décisions qu'elle prendra au bénéfice de la personne.

## Les moyens :

Salles collectives, de documentation et informatique, de réunion, bureaux d'entretien.

### Lieux et fréquence :

Clairvivre : 1 session tous les 15 jours  
Périgueux (Boulazac) : 2 sessions par an  
(dans la limite des places disponibles)

### Public accueilli :

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

### Aptitudes requises :

- savoir lire, écrire et compter.

# PRÉORIENTATION



## La démarche :

Le parcours de préorientation vise à favoriser, chez la personne accueillie, l'émergence d'un projet socioprofessionnel en adéquation avec ses souhaits, sa situation familiale et sociale, ses capacités intellectuelles et gestuelles, sa situation de handicap, ainsi que les perspectives d'emploi du métier envisagé.

La personne accueillie est accompagnée de façon globale et diversifiée :

- entretiens individuels,
- ateliers (CV, faire le point sur soi, démarches administratives et sociales, vérification de projet sur le plan physique et cognitif, art-thérapie, parole et expression...),
- stages d'observation et de vérification de projet en entreprise,
- visites et immersions en centres de formation si nécessaire.

## Orientations possibles à l'issue du parcours :

- emploi en milieu ordinaire (entreprise classique ou adaptée),
- emploi en milieu protégé (ESAT),
- formation,
- autre structure adaptée,
- inaptitude, le cas échéant.

## L'accompagnement individualisé :

La personne accueillie est au centre du dispositif d'accompagnement socioprofessionnel du CRP. Elle est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel. L'équipe interdisciplinaire se réunit régulièrement pour assurer le suivi du projet de chaque stagiaire.

### Composition de l'équipe :

- animateur socio-culturel,
- art-thérapeute,
- assistant de formation,
- case manager,
- chargé de soutien pédagogique et référent numérique,
- conseillers en économie sociale et familiale,
- conseillers en insertion professionnelle,
- coordonnateur insertion,
- coordonnateurs des parcours de formation,
- coordonnateur du pôle d'action santé social,
- éducateur sportif activité physique adaptée,
- formateurs,
- infirmiers DE,
- médecin,
- médecin psychiatre,
- neuropsychologue,
- psychologues cliniciens,
- psychologue du travail.



## La journée de préaccueil :

Avant de débiter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au Centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**